



**Discours
du Secrétaire général parlementaire
de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie,
M. Jacques Krabal**

**Séance plénière du CESE
Mardi 25 septembre**

Résolution du CESE en vue du XVIIe Sommet de la Francophonie des 11 et 12 octobre 2018
à Erevan :

« Pour une reconnaissance du rôle de la société civile organisée francophone »

Monsieur le Président

Madame la Rapporteuse, chère Marie Béatrice Levoux

Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers, Chers amis,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous, à l'occasion de séance plénière du CESE où vous est présentée une résolution en vue du XVII^{ème} Sommet de la Francophonie, et ce pour deux raisons :

La première est que j'ai toujours porté beaucoup d'attention et d'intérêt aux avis du CESE en tant que député. A de nombreuses reprises, dans le cadre de la commission de Développement durable, vos avis et vos propositions m'ont éclairé dans mes prises de position.

La seconde : Quand est paru l'avis du Conseil Économique Social et Environnemental sur « le rôle de la France dans une Francophonie dynamique », je venais d'être nommé secrétaire général parlementaire de la Francophonie. La lecture de cet avis m'a beaucoup apporté pour engager une nouvelle **dynamique politique** au sein de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.

La raison en est simple et je m'en étais ému, à l'époque, auprès de votre rapporteure, Madame Béatrice Levoux que je suis venu rencontrer ici : **A aucun moment, dans ce riche rapport de 130 pages, l'avis ne fait référence à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie.**

Pourtant, l'APF est une institution de la Francophonie au même titre que l'OIF. Elle est l'assemblée politique, reconnue comme telle par les Chefs d'Etats et de gouvernements de l'espace francophone.

Elle est l'Assemblée consultative de la Francophonie et à ce titre, assure la représentation des souverainetés nationales au sein de la Francophonie internationale.

L'avis du CESE fut donc pour moi **révélateur avec d'autres du manque de visibilité de notre assemblée** qui représente pourtant aujourd'hui 87 parlements et qui en fait le plus grand parlement du monde, après celui de la Chine... peut-être ! (☺)

Si la grande oubliée du rapport était l'APF, c'est que la voix des peuples que nous représentons n'était plus entendue dans la constellation institutionnelle que représente la Francophonie.

Ce fut pour moi aussi **révélateur du manque de lisibilité de l'APF mais aussi de la Francophonie institutionnelle et politique** au sens noble du terme.

Ce constat est partagé par la quasi-totalité des personnes que j'ai rencontrées ces derniers mois lors de mes missions de Secrétaire général parlementaire.

Tous les opérateurs, tous les militants associatifs de la Francophonie, toutes les organisations internationales telles que la FAO, l'OMC ou l'ONUSIDA - je vous dis bien, **tous** - revendiquent une Francophonie plus politique et affirment le rôle essentiel des parlementaires au sein des institutions. Et pour une raison évidente : **les Parlementaires représentent les peuples, dans toutes leur richesse, leur diversité... Ces forces vives que l'on appelle communément « la société civile ».**

Par votre rapport, mais aussi par les missions, réunions, commissions effectuées, ma conviction a donc été rapidement faite et je vous le dis comme je le pense : **Notre maison commune demande à être renouvelée.**

Mesdames et Messieurs, la Francophonie est bel et bien une réalité historique, humaine, culturelle. Mais si le paradigme senghorien en constitue son socle à la fois linguistique et humaniste, il n'est plus suffisant.

Et au-delà des positionnements des Etats, le Sommet d'Erevan sera donc l'occasion, si nous le souhaitons tous, d'engager un processus de modernisation qui nous conduira, en 2020, pour le jubilé de l'ACCT devenue OIF - à des changements nécessaires auxquels nous devons tous réfléchir dès à présent.

Nous sommes donc invités aujourd'hui à moderniser les structures de la Francophonie pour qu'elles répondent davantage aux aspirations des peuples que nous représentons et à les rendre plus lisibles, plus concrètes et plus efficaces. En un mot : plus pragmatiques.

Nous devons dès maintenant penser à « **un nouveau modèle qui réunisse peuples et gouvernements francophones** pour agir en commun » avec, à mon sens, deux impératifs :

- Asseoir la légitimité politique de l'APF dans les institutions de la Francophonie
- Intégrer la société civile organisée dans ce nouveau modèle qu'il nous reste à construire.

Je suis convaincu qu'un engagement actif en faveur de l'interaction entre société civile et les parlements de l'espace francophone permettrait de renforcer l'efficacité des institutions représentatives et la légitimité des gouvernements.

Cet engagement actif serait aussi un investissement politique à long terme qui, contribuerait à la paix, à la justice et à la prospérité.

Dans ce monde en pleine mutation, secoué par des crises économiques, des conflits armés, des dérèglements climatiques et des migrations, **qui peut croire que l'OIF seule pourra relever les défis, trouver les solutions ou revendiquer le monopole de la construction du projet francophone ?**

La future secrétaire générale a, pour moi, tout intérêt à se tourner vers le monde économique, l'entrepreneuriat mais aussi les associations et les jeunes. Je reviens d'ailleurs de la 2nde Conférence internationale des jeunes à Genève. Cette jeunesse a affirmé sa volonté d'être davantage consultée et écoutée par les institutions et pas seulement à la veille d'un sommet.

Tous ces jeunes appellent à l'adoption d'un nouveau contrat social entre l'État et la société : une société inclusive pour lutter contre les inégalités, faire reculer la faim et la misère. Ils ont soif d'entreprendre dans le numérique mais pas que...

J'ai entendu leur message et je suis convaincu qu'ils sont un levier puissant de redynamisation de la Francophonie politique.

C'est pourquoi dans le cadre de l'élaboration du prochain cadre stratégique de notre assemblée (2019-2022), j'ai invité le parlement des jeunes de l'APF à nous faire part de leurs propositions sur nos 3 orientations stratégiques :

- 1. Le développement d'un espace culturel, innovant, dynamique**
- 2. Le renforcement de la démocratie et des droits ;**
- 3. Le développement d'un espace économique inclusif et durable**

Dans quelques semaines, le secrétariat général de l'APF mettra en ligne une plateforme collaborative et je souhaite l'ouvrir plus largement.

Votre résolution, si vous la votez, y aura, je pense, toute sa place. Et je vous invite également à nous faire part de votre avis sur nos propositions.

Si je vous propose de vous associer à ce travail d'élaboration c'est que les parlementaires ont conscience que la société civile a toujours été un puissant vecteur social, politique ou économique. Depuis l'antiquité à la révolution française, des Lumières aux 30 glorieuses, sur les 4 continents, des hommes et des femmes ont toujours su se lever, se rassembler pour refuser la fatalité et proposer des solutions innovantes et concrètes en faveur de la démocratie et des Droits, dans le domaine culturel et économique.

Et soyons totalement honnête : Là où la Francophonie institutionnelle est inaudible, la Francophonie des peuples est reconnue pour son dynamisme.

Alors que des études montrent que « deux pays qui partagent des liens linguistiques tendent à échanger environ 65 % plus que s'ils n'en avaient pas, que les échanges commerciaux induits par le partage du français entre une trentaine de pays francophones sont à l'origine de 6 % de la richesse par habitant en moyenne pour ces pays et de 0,2 point de taux d'emploi, il est essentiel que notre cadre stratégique colle au plus près des aspirations, et propositions de la société. Dans un contexte de compétition linguistique mondiale, une langue n'a d'avenir que si elle est porteuse d'avantages personnels et collectifs. Le français doit devenir la langue de l'employabilité et l'espace francophone un environnement propice aux initiatives économiques, à la création d'entreprises et à l'entrepreneuriat. La société civile est force de propositions dans le domaine économique si on l'accompagne sur le plan législatif.

Je pense en effet que notre l'APF dont la création est antérieure à celle de l'OIF et qui a souvent été aux avant-postes de la francophonie des peuples, a vocation de devenir un incubateur de propositions de lois progressistes pour les parlements de l'espace francophone.

L'APF est dans son rôle de proposer à ses sections membres des textes législatifs reprenant les meilleures pratiques à l'exemple de la résolution du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la place du français et du plurilinguisme dans les institutions internationales et particulièrement européennes, un enjeu très bien cerné d'ailleurs dans l'avis du CESE.

Mariages forcés, circuits courts, développement économique et numérique sont autant de problématiques qui doivent être accompagnés par les parlements. Et comme vous, je pense que **la Francophonie peut et doit jouer un rôle majeur dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU en particulier l'ODD n°4 « Assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les apprentissages tout au long de la vie »**. Face à la mondialisation, il y a une autre voie, celle de la Francophonie portée par la société civile, accompagnée par les parlements.

Et je pense aussi et surtout au scandale des enfants non-inscrits sur les registres d'état-civil – question qui fait directement échos aux Ordonnances de Villers-Cotterêts – et qui est l'une de mes priorités.

Je suis heureux qu'au sommet d'Erevan, les avis des OING et de l'APF aux chefs d'États **exigent** tous deux l'établissement de registres d'état civil fiable, gratuits et publics.

C'est déjà une première réussite dans l'éradication de ce scandale humain qui touche 250 millions d'enfants dans le monde. Et il s'agit pour ma part, d'un bel exemple de réalisation concrète et commune de la société civile et de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Imaginez alors les progrès rapides que nous pourrions réaliser si la Francophonie donnait toute sa place à la société civile organisée et que notre assemblée devienne l'enceinte privilégiée du dialogue transparent et libre avec les différentes expressions de la société civile.

C'est pourquoi, l'avis de l'APF invite aussi les chefs d'état et de gouvernement « à recourir à des processus favorisant la participation et l'implication des citoyens comme les consultations populaires, les référendums ou **les assises nationales** ».

Vous l'avez compris, l'objectif de cette recommandation est de lancer la discussion sur la modernisation des structures de la Francophonie avec comme question centrale la place et la représentation de la société civile organisée dans nos institutions avec comme objectifs :

- Permettre l'écoute des propositions des populations pour répondre aux défis sociaux, économiques et environnementaux
- Susciter l'adhésion au projet francophone par une participation active des citoyens pour promouvoir et développer la démocratie et les droits
- Façonner une puissante identité francophone avec une société plus inclusive qui s'appuie sur des valeurs de responsabilité.

Il me semble que notre recommandation fait écho à votre proposition de **mise en place du forum de la société organisée**. On ne s'était pourtant pas concertés ! C'est dire à quel point ce besoin de proximité est criant entre les institutions de la Francophonie et la société civile.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Ce n'est pas de la flagornerie de vous dire qu'il me semble donc important **d'élargir le champ de consultation des conseils économiques et sociaux** regroupés au sein de l'Union des Conseils Économiques et Sociaux francophones sur des sujets qui comportent des enjeux importants pour la vie de la collectivité francophone.

Madame Levaux sait à quel point, nous sommes très attentifs aux recommandations du CESE. C'est pourquoi nous l'avons déjà invitée à s'exprimer par deux fois cette année : à Villers-Cotterêts en mars dernier lors de la conférence que nous avons organisé sur le thème : « Une nouvelle dynamique politique pour la Francophonie » et à Québec où elle est intervenue en commission.

Je vous le dis donc avec détermination : l'APF qui est la courroie de transmission entre la société civile et les gouvernements sera à vos côtés pour que la société civile organisée francophone devienne un acteur incontournable de nos institutions. Pour nous, il ne doit pas y avoir de barrières d'un côté entre les parlementaires, les élus et la société civile et le CESE. En travaillant ensemble, nous renforçons la francophonie et la démocratie.

Oui, il est urgent de faire entendre la voix des parlementaires et de la société civile pour mener des projets innovants et concrets. Cette évolution répond aussi aux exigences de la population en termes de transparence, visibilité et indépendance et ne peut que renforcer la Francophonie institutionnelle et politique.

Et pour conclure, je me laisserai inspirer par la poésie de l'écrivain franco-marocain, Tahar Ben Jelloun : « Une vraie rencontre, une rencontre décisive, c'est quelque chose qui ressemble au destin ».

Celui de la Francophonie est lié à cette main tendue que la société civile organisée lui tend.

Vive la société civile, vive le CESE, vive la Francophonie !

Je vous remercie